École
Saint-Clément

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale des parents
École St-Clément

Jeudi 15 septembre 2022
Gymnase de l'école
Environ 25 parents sont présents

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée (19h53)

- Mot d'ouverture de la directrice, Karine Groleau
- Mot de bienvenue de Robert Cholette, vice-président du conseil d'établissement (CÉ), en remplacement de Marie-Ève Rancourt, présidente

2. Nomination du secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Robert Cholette, appuyé par Célia Foizon, qu'Élisabeth Greene agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Robert Cholette (ou madame Groleau?*) fait la lecture de l'ordre du jour
Il est proposé par Robert Cholette, appuyé par Chantal Moisan, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4. Lecture et adoption du PV de l'assemblée générale 2021

Il est proposé par Élisabeth Greene et appuyé par Célia Foizon d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale de 2021.

5. Bilan du conseil d'établissement 2020-2021

Robert Cholette lit le message de la présidente qui est absente, Marie-Ève Rancourt.

Secondé par Karine Groleau, il explique brièvement le fonctionnement du CÉ, et fait le bilan des activités tenues au cours de l'année 2021-2022, notamment :

- Règles de régie interne de l'école et du service de garde
- Mise à jour des travaux
- Les sorties scolaires
- Les différents budgets de l'école 2021-2022
- Formation obligatoire du CÉ
- Le Code de vie 2021-2022
- Contrat de photos scolaires
- Activités en lien avec le budget-parent (atelier de cuisine)
- Conférence sur l'anxiété avec Dre Nadia
- Plan des mesures d'urgence
- Projet éducatif qui sera à revoir cette année

Au cours de l'année 2020-2021, le conseil d'établissement était composé des personnes suivantes :

Les membres parents

Marie-Ève Rancourt (présidente)
Robert Cholette (vice-président)
Célia Foizon
Josiane Loiselle-Boudreau
Élisabeth Greene

Les membres substituts
Bernard Quentin
Matthieu Petitgas
Louise Lamontagne
Émilie Laporte

Le personnel enseignant
Isabelle Moutquin et Émilie Royer et Julie Boucher

Le service de garde et le personnel de soutien
Krystelle Lévesque et Sylvie Harvey

Les membres de la communauté
Anabel Richard pour *Je Passe Partout*, Alexandra Hartman-Maltais pour *Garage à musique*,
ainsi que la directrice de l'école St-Clément, Karine Groleau

Calendrier des rencontres 2020-2021 :

6 rencontres ont eu lieu en visioconférence :

- Le 6 octobre 2021
- Le 10 novembre 2021
- Le 12 janvier 2022
- Le 9 février 2022
- Le 9 mars 2022
- Le 13 avril 2022

Une rencontre a eu lieu en présentiel :

- Le 8 juin 2022

6. Des questions

Un parent demande quelles sont les fréquences des rencontres du CÉ. La directrice répond : environ une fois par mois, soit en présentiel ou en virtuel.
Des précisions sont demandées quant aux rôles attribués aux différents comités. Robert Cholette et Karine Groleau précisent les fonctions de chacun des comités (OPP – CÉ – comité des parents usagés du service de garde).
Un parent demande des précisions sur le projet éducatif. Karine Groleau explique que le programme cible la lecture et les enfants en zone de vulnérabilité, ainsi que les priorités de la CSSDM.
Des questions sont émises quant au « statut défavorisé » de l'école. La directrice explique que les budgets et les ressources sont plus grands, en lien avec ce statut, mais que la pénurie de main-d'œuvre fait en sorte que certains postes restent vacants.

7. Élections

1. **Nomination du président ou de la présidente des élections**
   Il est proposé par Célia Foizon, appuyé par Élisabeth Greene, que Robert Cholette agisse comme présidente des élections.

2. **Nomination du ou de la secrétaire des élections**
   Il est proposé par Robert Cholette, appuyé par Célia Foizon qu'Élisabeth Greene agisse à titre de secrétaire des élections.

3. **Nouveaux membres du conseil d'établissement (CÉ) (3 postes)**
   Il y a trois postes disponibles au sein du conseil.
   Les personnes suivantes se présentent : Madeleine Beaudet, Chantal Moisan et Élisabeth Greene
   Ces trois personnes sont élues par acclamation.

4. **Membres substituts du conseil d'établissement (CÉ)**

Émilie Laporte (Célia Foizon lit sa présentation, car elle ne peut assister – CÉ à son travail), Rozenn Potin, Daniel Ménard, Julie Roussy (présentée par son mari, car elle ne peut assister - COVID).
Célia Foizon propose, Élisabeth Greene appuie.

5. **D'une personne représentante au comité de parents de la CSDM**
   Robert Cholette explique le mandat : les rencontres ont lieu une fois par mois, les mardis. Seuls les parents élus au conseil d'établissement (en excluant les substituts) peuvent y être délégués.

   Il est proposé par Célia Foizon et appuyé par Élisabeth Greene que Robert Cholette soit le représentant au comité de parents.

   D'une personne substitut au comité de parents de la CSDM
   Il est proposé par Élisabeth Greene et appuyé par Célia Foizon que Madeleine Beaudet soit membre substitut.

8. Autres comités

a. Proposition pour la formation de l'organisme de participation des parents (OPP)
Il est proposé par Sophie-Laurence Boulet et appuyé par Stéphanie Martin qu'un OPP soit mis sur pied pour l'année 2022-2023.

b. Proposition pour la formation du comité des usagers du service de garde
Il est proposé Madeleine Beaudet et appuyé par Sophie-Laurence Boulet qu'un comité des usagers du service de garde soit mis sur pied pour l'année 2022-2023.

9. Comment communiquer avec les membres du CÉ
Robert Cholette mentionne qu'une adresse internet sera communiquée dans le prochain info-parent.

11. Levée de l'assemblée
Il est proposé par Célia Foizon et appuyé par Élisabeth Greene de lever l'assemblée (20h48).